

### Un/e chargé/e du suivi et du contrôle des concessions électricité et gaz

Technicien(ne) ou rédacteur/trice – Emploi à temps complet  
À pourvoir par voie statutaire (mutation, détachement, liste d'aptitude) ou à défaut contractuelle

#### Présentation du SDE 35

Créé en 1964, le Syndicat départemental d'Énergie (SDE35) est un syndicat mixte chargé de l'organisation du service public de distribution de l'énergie électrique, dont les missions se sont étoffées au fil des ans.

Il intervient aujourd'hui dans la gestion de l'éclairage public, le développement des réseaux de gaz naturel en milieu rural, le développement de la mobilité durable (électrique, gaz et hydrogène) et des énergies renouvelables. La création récente d'Energ'iv, sa filiale 100% énergies renouvelables est venue renforcer l'engagement du SDE35 dans la transition énergétique.

Réunissant les 333 communes d'Ille-et-Vilaine, dont Rennes Métropole, le SDE35 est un acteur public majeur des enjeux énergétiques du département. Il emploie une soixantaine d'agents.

#### Missions

Sous la responsabilité du responsable du pôle Concessions, et avec l'appui d'un technicien de contrôle expérimenté, l'agent est chargé du suivi administratif des missions de contrôle annuel et opérationnel des activités des concessionnaires Enedis et EDF et des opérateurs gaziers, ainsi que du contrôle des opérations de réseaux électriques sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat.

Dans un souci permanent de bonne exécution et de qualité du service public, il assure la consolidation, la gestion et la restitution des données et indicateurs requis pour les différentes missions du pôle.

Les principales missions :

- Suivre, analyser et participer à la restitution du contrôle annuel des indicateurs et données relatifs à la qualité de distribution et au patrimoine technique et comptable des réseaux de distribution électrique (basse et moyenne tension) et des réseaux de distribution de gaz
- Préparer les outils de suivi et processus requis pour le contrôle des Programmes Pluriannuels des Investissements et des actions portant sur la Transition Énergétique mis en place dans le cadre du nouveau contrat de concession d'électricité (2022/2046)
- Préparer et suivre le déroulement des marchés publics et contrats requis pour l'accomplissement des missions du pôle Concessions
- Dans le cadre du développement des réseaux de gaz, suivre le volet administratif et financier lié à la mise en place des délégations de service public associées, et participer au contrôle des concessions gaz actuelles et futures
- Accompagner le transfert des concessions gaz au fur et à mesure des transferts de compétences associés, et participer au regroupement et à l'actualisation des contrats le cas échéant
- Planifier et suivre les opérations de contrôle opérationnel sollicitées annuellement auprès des concessionnaires Enedis et EDF et auprès des concessionnaires gaziers, y compris ceux menés pour le compte du Pôle Énergie Bretagne (regroupement des Autorités Organisatrices de Distribution d'Électricité bretonnes)

- Assurer le traitement des réclamations émanant des collectivités, professionnels ou particuliers et portant sur les réseaux électriques ou gaziers.
- Analyser la pertinence des travaux du concessionnaire Enedis présentés dans le cadre des consultations réglementaires (Article R323-25 du code de l’Energie) ou sur sollicitation des communes et EPCI concernés (déploiement du réseau dans les ZAC, travaux de raccordement ...)
- Organiser le cadre administratif du contrôle technique de la construction et de l’exploitation des ouvrages des réseaux publics suivant les dispositions réglementaires des articles R323-30 et -31 du code de l’Energie.

## Profil

- Formation : Niveau BAC +2 à BAC +4,
- Aisance et appétence pour le traitement informatique des données et indicateurs,
- Qualités relationnelles et sens du travail en équipe,
- Sens de l’organisation, rigueur et disponibilité,
- Maîtrise des outils informatiques et notamment du logiciel Excel,
- Connaissance des collectivités territoriales,
- Mobilité dans le département – véhicule de service partagé (permis B requis)

## Renseignements

Poste à pourvoir par voie statutaire (mutation, détachement, liste d’aptitude) ou à défaut contractuelle

**Rémunération** : Statutaire + régime indemnitaire + chèques restaurant

**Poste à pourvoir à partir du mois de juin 2022**

**Lettre de motivation, CV et dernier arrêté de situation sont à adresser avant le 8 avril 2022 à :**

Monsieur le Président du Syndicat Départemental d’Énergie 35

Village des collectivités d’Ille-et-Vilaine

1 avenue de Tizé – C.S. 43603 - 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD CEDEX

Par mail : [rh@sde35.fr](mailto:rh@sde35.fr)

**Pour tous renseignements** : Ana SOHIER – DGA, responsable des ressources humaines – Tél. : 02 99 23 45 81 – [a.sohier@sde35.fr](mailto:a.sohier@sde35.fr)